



10^{ÈME} PALMARÈS DES RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

8 nouveaux territoires labellisés et 11 collectivités renouvelées en 2012

DOSSIER DE PRESSE / 12 SEPTEMBRE 2012

SOMMAIRE



Communiqué de presse	3
Depuis 10 ans, les Rubans accompagnent la progression du développement durable en France	4
Interview de Dominique Bourg, Président du Jury	5
Les tendances générales du palmarès 2012	6
Les territoires labellisés en 2012 :	
La Roche-sur-Yon	8
Valenciennes	9
Villefranche-sur-Saône	10
Lorient Agglomération	11
Agglomération de Pau-Pyrénées	12
Conseil général de la Somme	13
Conseil général de la Seine-Saint-Denis	14
Conseil général de La Réunion	15
Les collectivités renouvelées en 2012	16-21
Une initiative de...	22-23





Dixième palmarès des Rubans du développement durable

LE LABEL DE REFERENCE POUR LES COLLECTIVITES ENGAGEES DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis dix ans, les Rubans promeuvent une culture exigeante du développement durable et distinguent annuellement des collectivités qui conduisent des politiques globales, efficaces et innovantes en la matière. Reconnu comme une référence par les collectivités, le concours des Rubans du développement durable est animé par l'Association des maires de France, l'Association des Maires de Grandes villes de France et le Comité 21 (Comité français pour le développement durable).

Son jury réunit 22 acteurs nationaux représentatifs du secteur local, des médias et des organismes spécialisés dans les différents enjeux du développement durable sur les territoires, ainsi que la Caisse des Dépôts, GDF SUEZ, Eiffage et SNCF, les partenaires de l'opération. Pour cette dixième édition, Dominique Bourg, philosophe et professeur à l'Université de Lausanne, succède à Jean-Marie Pelt et Denis Cheissoux à la présidence du jury.

En 2012, le jury a conduit une évaluation exigeante de l'ancrage des démarches de développement durable dans le temps et sur les territoires. Il a récompensé les collectivités qui animent de manière dynamique leur projet territorial de développement durable, en mobilisant les citoyens et les acteurs socio-économiques, et en développant des idées et des actions innovantes.

UN PALMARES 2012 QUI MONTRE LA FORCE MOBILISATRICE DES COLLECTIVITES LOCALES SUR LEUR TERRITOIRE

Huit collectivités obtiennent le label des Rubans : **La Roche-sur-Yon (85), Valenciennes (59), Villefranche-sur-Saône (69), la communauté d'agglomération de Pau-Pyrénées (64), la communauté de Lorient agglomération (56), le Conseil général de la Somme (80), le Conseil général de la Réunion (974), le Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93).**

Onze collectivités obtiennent le renouvellement de leur Ruban : **Beynat (19), Bordeaux (33), Carquefou (44), Colmar (68), Créon (33), Echirolles (38), Mellé (35), Orléans (45), Grand Alès-en-Cévennes (30), Pays de Montbéliard Agglomération (25), Grand Nancy (54).**

Le jury a reconnu la capacité d'innovation chez ces 19 collectivités lauréates pour impliquer toujours plus d'acteurs socio-économiques et de citoyens à travers des réflexions prospectives et des actions à fort levier mobilisateur. Ces collectivités labellisées ont fait du développement durable un axe d'identité et d'attractivité de leur territoire. Dominique Bourg salue « des démarches au long cours, qui se poursuivent et s'approfondissent avec le temps. L'inscription des projets dans la durée leur permet d'élargir les publics et les secteurs concernés, et de se mailler avec la vie des entreprises. »

REMISE DES PRIX LE 4 DECEMBRE 2012 AU SENAT

Les labels seront remis le 4 décembre prochain dans les salons de la Présidence du Sénat, sous le Patronage de Jean-Pierre Bel et en présence de Dominique Bourg, président du jury 2012. La remise réunira les exécutifs des collectivités lauréates, les Présidents de l'Association des maires de France et de l'Association des Maires de Grandes villes de France ainsi que les représentants des partenaires des Rubans.

Les labels sont décernés pour une durée de deux ans. Des panneaux signalétiques sont affichés à l'entrée des territoires et sur les supports de la communication des collectivités. En dix ans, 137 labels ont été décernés par les Rubans du développement durable.

www.rubansdudeveloppementdurable.com



DEPUIS 10 ANS, LES RUBANS ACCOMPAGNENT LA PROGRESSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FRANCE

UNE VISION À LA POINTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR GUIDER LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ce label, animé par l'Association des maires de France, l'Association des maires de Grandes villes de France et le Comité 21, construit depuis dix ans les conditions d'une culture exigeante du développement durable sur les territoires. Le nombre et l'exigence des critères de sélection des Rubans guident les collectivités territoriales dans l'approfondissement de leur démarche. Toutes les échelles de collectivités, qu'elles soient urbaines ou rurales, de métropole ou d'outre-mer peuvent se porter candidates. Tandis que d'autres trophées et prix valorisent des actions ponctuelles, des événements ou des politiques sectorielles, **les Rubans valorisent**

un engagement de long terme des élus sur une stratégie qui porte sur tous les champs du développement durable, mobilise le plus grand nombre d'acteurs du territoire et génère des actions et des partenariats innovants. Depuis 2008, la visibilité des collectivités lauréates est renforcée par un panneau d'entrée de territoire.

En 2012, les Rubans ont souhaité mettre en valeur la dimension territoriale et multi partenariale des démarches de développement durable, pour qu'elles soient cohérentes avec les enjeux locaux, porteuses d'une vision transformatrice pour le territoire et capables de mobiliser les acteurs.

UN SOUTIEN À L'ÉVALUATION ET À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES DÉMARCHES

L'implication active des élus dans la candidature :

Le dossier de candidature rédigé par la collectivité est désormais complété par un entretien oral conduit entre l'élu, le responsable technique de la démarche et le Comité 21. Ce mode de candidature est utile aux collectivités locales comme point d'étape méthodologique de la démarche.

Une labellisation qui incite à la progression et l'amélioration continue de la démarche :

Le jury élabore des recommandations personnalisées pour

chaque collectivité candidate. Ces recommandations leur sont adressées par courrier et constituent des orientations utiles au progrès de la démarche. La durée d'attribution limitée du label, les critères exigeants qui président à son attribution comme à son renouvellement, ainsi que les outils de communication attachés au label, sont gages du sérieux de la démarche menée par la collectivité et contribuent à son soutien.

LA CONTRIBUTION À LA COMMUNICATION DE LA COLLECTIVITÉ SUR SA DÉMARCHE

Portés par les acteurs de référence des collectivités territoriales et du développement durable, placés depuis 2011 sous le Patronage du Président du Sénat, les Rubans offrent aux collectivités lauréates une visibilité nationale. Localement, le label est un véritable outil de reconnaissance et un outil de communication auprès des élus, du personnel territorial, des citoyens, des acteurs économiques et associatifs : il renforce ainsi la dynamique locale de la démarche.

La labellisation est largement valorisée à travers des outils dédiés mis à disposition par les Rubans : partenariats médias, vidéos des collectivités présentant leurs démarches, panneaux d'entrée de territoire, kit de communication, stratégie de relations presse, visibilité des lauréats sur le web et lors des événements organisés par les partenaires (Conférence des Villes, Congrès des Maires...).

Les labels seront remis le 4 décembre prochain dans les salons de la Présidence du Sénat, sous le Patronage de Jean-Pierre Bel et en présence de Dominique Bourg, président du jury 2012. La remise réunira les exécutifs des collectivités lauréates, les Présidents de l'Association des maires de France et de l'Association des Maires de Grandes villes de France ainsi que les représentants des partenaires des Rubans. La cérémonie sera animée par Denis Cheissoux, producteur et animateur de « CO₂ mon amour » sur France Inter.



INTERVIEW DE DOMINIQUE BOURG, PRÉSIDENT DU JURY



CV DE DOMINIQUE BOURG, PRÉSIDENT DE CETTE 10^{ÈME} ÉDITION

Philosophe et professeur à l'Université de Lausanne, ses domaines de recherche concernent la démocratie écologique, le développement durable, la construction sociale des risques, le principe de précaution et l'économie de fonctionnalité. Il a publié et dirigé de nombreux ouvrages et a fait partie de diverses commissions nationales (Conseil National du Développement Durable, Coppens, Grenelle de l'environnement); il est vice-président de la Fondation Nicolas Hulot.

POURQUOI AVOIR ACCEPTÉ DE PRÉSIDER LA DIXIÈME ÉDITION DES RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Je suis devenu très critique sur cette notion de développement durable. Récemment, Rio+20 a montré qu'elle n'est pas porteuse d'avancées à l'échelle macro. On a du mal à faire bouger nos sociétés sur les grands enjeux globaux, qui pourtant s'aggravent : nous prenons la route d'un réchauffement climatique compris entre 2.5 et 4 degrés, voire plus. La situation vers laquelle nous nous dirigeons n'est pas drôle ! Mais les Rubans du développement durable montrent qu'à l'échelle locale, la notion de durabilité reste dynamique. Au vu de la grande variété et de la qualité des initiatives primées, tout va dans une très bonne direction et il y a donc des raisons de garder la tête haute !

QUE RETENEZ-VOUS DE CE PALMARÈS 2012 ?

D'abord, ce palmarès 2012 témoigne de la grande variété des acteurs du développement durable, comme le montre la présence de communautés d'agglomération et de conseils généraux aux côtés des villes. Alors que la dimension participative va parfois très loin – par exemple avec les enveloppes de quartier à La-Roche-sur-Yon, les partenariats mis en place par les collectivités avec les entreprises sont très intéressants. Les actions conduites par les collectivités lauréates valorisent d'ailleurs les atouts locaux, qu'ils soient géographiques (la mer à Lorient) ou économiques, comme le tourisme.

Ensuite, on voit chez les collectivités renouvelées des démarches au long cours, qui se poursuivent et s'approfondissent avec le temps. L'engagement des collectivités n'est pas « du flan », il est bel et bien porté par une volonté pérenne de progrès et d'inscription dans la durée.

Enfin, les Plans climat énergie territoire, l'action des collectivités en matière de bâti ou les interpellations menées auprès des citoyens sur ces sujets montrent que les collectivités prennent ces questions au sérieux, alors que l'enjeu du climat et de l'énergie avance difficilement au niveau global !

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES DÉMARCHES DISTINGUÉES ET COMMENT PEUVENT-ELLES ALLER ENCORE PLUS LOIN ?

Le développement durable est étroitement lié à l'attractivité d'un territoire. Une démarche de développement durable ne permet pas seulement de répondre à des contraintes macro, mais aussi d'aménager un cadre de vie de qualité, qui valorise les atouts locaux et satisfait tous les acteurs. L'inscription des projets dans la durée permet aux collectivités lauréates d'élargir les publics et les secteurs concernés, et de se mailler avec la vie des entreprises.

J'encourage les collectivités à aller encore plus loin dans le développement durable en approfondissant la relocalisation de la vie économique. Les initiatives de monnaie locale, de permaculture, les projets locaux relevant de la nourriture, du bâti, de la production d'énergie, sont des expériences novatrices à favoriser ! Dans ces domaines, les collectivités locales peuvent oser encore plus d'expériences avec les acteurs de leur territoire. Dans un contexte global qui tourne au ralenti, nous avons besoin d'une société qui sache encourager les expériences alternatives, sans ostracisme. Il faut ménager des poches locales innovantes, où les expériences puissent se développer.

Enfin, la préservation et la valorisation de la biodiversité ne doivent pas être occultées par les questions de climat et d'énergie.



LES TENDANCES GÉNÉRALES



La 10^{ème} édition des Rubans du développement durable récompense huit nouvelles collectivités et renouvelle le label pour onze collectivités. Celles-ci font preuve de capacité de mobilisation et d'innovation exemplaires, chacune selon ses leviers de mobilisation et d'action privilégiés.

DU PALMARÈS 2012

UN PALMARÈS 2012 QUI MONTRE LA FORCE MOBILISATRICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES SUR LEUR TERRITOIRE

Les collectivités lauréates se distinguent à travers l'ancrage territorial de leurs démarches. Celles-ci reflètent l'identité locale, épousent les enjeux de développement de leur territoire et répondent aux préoccupations de leurs acteurs. A travers elles, les collectivités ont pris un positionnement nouveau comme animatrices de leur territoire. Les trois villes récompensées (La Roche-sur-Yon (85), Valenciennes (59), Villefranche-sur-Saône (69)) ont mis en œuvre de lourds investissements en matière d'urbanisme et de bâti, comme les écoquartiers ou le développement de réseaux de chaleur à énergies renouvelables. **Mais l'amélioration du cadre par la capacité des villes à approfondir la démocratie de proximité et à mobiliser les écoles et les commerçants - comme à Villefranche-sur-Saône -, les agriculteurs - comme à La Roche-sur-Yon- ou les entreprises, comme à Valenciennes avec le réseau pluri-acteurs Syneo. Les communautés d'agglomération lauréates ont su initier des partenariats avec des parties prenantes diverses telles que les entreprises, les communes et le milieu de l'enseignement et de la recherche après avoir défini collectivement un consensus sur l'identité du territoire et sur les pistes de son développement durable.**



A Lorient Agglomération, le groupe projet Agenda 21, composé de partenaires de tous horizons, a su produire une vision globale du territoire qui reconnaît sa complexité et sa diversité, entre mer, terre et ville, et qui se reflète dans les axes de l'Agenda 21 communautaire. Les acteurs de la communauté d'agglomération Pau Pyrénées (64) déclinent concrètement la vision béarnaise du développement durable, fondée sur la pédagogie, la recherche, la solidarité et la participation. Enfin, le palmarès 2012 est marqué par la présence importante des conseils généraux qui **mettent leurs compétences au service d'une vision solidaire du développement durable**. Toutes les actions environnementales du Conseil général de La Réunion (974) se préoccupent de pédagogie et d'insertion. **Sur de grands projets d'aménagement, les départements impulsent et animent la prise en compte du développement durable.** L'Agenda 21 du Conseil général de la Somme (80) se décline spatialement à travers le Grand projet Vallée de Somme, pour l'aménagement concerté et durable des rives du fleuve. Le projet d'aménagement et de développement métropolitain du Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93) est à la fois une des pierres angulaires de son Agenda 21 et le promoteur de sa vision de l'écologie urbaine dans le contexte du Grand Paris.

LES COLLECTIVITÉS RENOUVELÉES, FER DE LANCE DE L'INNOVATION CONTINUE

Onze collectivités voient leur label renouvelé : Beynat (19), Bordeaux (33), Carquefou (44), Colmar (68), Créon (33), Echirolles (38), Mellé (35), Orléans (45), la communauté d'agglomération du Grand Alès-en-Cévennes (30), la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard (25), la communauté urbaine du Grand Nancy (54). Le jury salue l'amélioration continue de ces démarches, leur capacité d'implication d'un nombre croissant d'acteurs socio-économiques et de citoyens ainsi que la qualité des actions réalisées et la capacité de ces collectivités à innover en continu depuis 2010. Du comité de hameau à Beynat aux conseils de quartier de Bordeaux, les collectivités affichent leur volonté de déployer la démarche au plus près des habitants et d'y faire participer le plus grand nombre. Les collectivités mettent en place des dispositifs innovants pour **valoriser les habitants en tant que véritables acteurs de leur territoire et non plus seulement comme des destinataires des politiques publiques**. C'est ainsi qu'Orléans a co-élaboré les indicateurs de développement durable avec les habitants, que Colmar dialogue avec les gens du voyage pour la construction de logements ou que Mellé a consacré une étape entière de réflexion avec les citoyens dans son expérimentation de rénovation du-

table de son centre-bourg. **Le futur est désormais l'objet d'une réflexion partagée avec les habitants**, que ce soit dans l'atelier de réflexion prospective avec les femmes à Carquefou, ou le projet « Dialogue avec mon territoire » engagé à Montbéliard pour élaborer le projet urbain d'agglomération. Il en va de même pour la réflexion collective impulsée à Echirolles avec les habitants sur les ondes électromagnétiques, avec les associations sur les éco-manifestations et avec les restaurateurs sur les circuits courts. **La mobilisation passe aussi par des actions innovantes**. Sur le Grand Alès, le soutien aux changements de pratiques des entreprises du bâti va de pair avec la révision des PLU sur les communes. Avec la mise en place de vélos en libre service pour les élèves, l'organisation de l'Université populaire du vélo et l'installation prochaine d'un centre de télétravail, la ville de Créon démontre que l'innovation est également possible dans des communes de 3 000 habitants. Le label Agglomération durable pour les communes du Pays de Montbéliard et la mutualisation des certificats d'économie d'énergie entre les acteurs du Grand Nancy sont autant de leviers innovants pour accélérer les changements de comportements et de pratiques, au bénéfice de chacun et du développement durable du territoire.

19 TERRITOIRES LABELLISÉS 2012-2014



8 nouveaux lauréats

- 1 La Roche-sur-Yon (85)
- 2 Valenciennes (59)
- 3 Villefranche-sur-Saône (69)
- 4 Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (64)
- 5 Lorient Agglomération (56)
- 6 Conseil général de la Réunion (974)
- 7 Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93)
- 8 Conseil général de la Somme (80)

11 collectivités renouvelées

- 9 Beynat (19)
- 10 Bordeaux (33)
- 11 Carquefou (44)
- 12 Colmar (68)
- 13 Créon (33)
- 14 Echirolles (38)
- 15 Mellé (35)
- 16 Orléans (45)
- 17 Grand Alès-en-Cévennes (30)
- 18 Grand Nancy (54)
- 19 Pays de Montbéliard Agglomération (25)

Et, en cours de validité, les 18 territoires labellisés 2011-2013

- > Ayen (19) • Besançon (25) • Blanquefort (33) • Clermont-Ferrand (63)
- Grenoble (38) • Mérignac (33) • Saint-Egrève (38) • Saint-Priest-sous-Aix (87)
- Sainte-Suzanne (97) > Agglomération de Cergy-Pontoise (95)
- > Communauté de communes des Véziaux d'Aure (65) • Communauté de communes du Pays des Herbiers (85) • Saint-Étienne Métropole et Ville de Saint-Étienne (42) • Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes (59) > Conseil général de l'Hérault (34) • Conseil général de la Gironde (33) • Conseil général de la Martinique (972) > Conseil régional des Pays de la Loire



FICHE D'IDENTITÉ

- Maire : **Pierre REGNAULT (PS)**
- Vendée (85)
- 55 091 habitants
- Date d'engagement : décembre 2010

**L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ**LA PAROLE À **STÉPHANE IBARRA**, ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE**QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?**

L'expertise externe apportée par le jury des Rubans appuie les efforts que nous avons entrepris en validant notre travail, notre sérieux et notre implication. Notre distinction à ce concours, qui valorise la globalité et l'ancrage territorial des démarches de développement durable, apporte la preuve que notre ville a su à la fois s'interroger sur elle-même puis mobiliser et faire adhérer les acteurs.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE DÉMARCHÉ ?

*Ces objectifs ont été identifiés collectivement, puisque 300 personnes ont participé à trois ateliers créatifs et prospectifs pour imaginer la Roche-sur-Yon en 2021. **Notre territoire devra relever plusieurs défis : accueillir de nouveaux habitants en gardant l'image de ville verte et le contact avec la nature, renforcer l'attractivité de notre ville en garantissant une mobilité durable, la solidarité, la qualité des services, et enfin promouvoir l'écocitoyenneté.***

COMMENT MOBILISEZ-VOUS LES ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE ?

La concertation dans les quartiers est très forte : 40 personnes en moyenne se mobilisent dans chaque Conseil de quartier, les Maisons de quartier sont animées par des habitants volontaires ou tirés au sort et des bénévoles d'associations. Et voilà 26 ans qu'existent chez nous les enveloppes de quartier ! A La Roche-sur-Yon, on a donc l'habitude de dire que l'on a inventé la démocratie participative. C'est donc naturellement qu'après avoir travaillé à l'exemplarité municipale dans un premier Agenda 21 « patrimoine et services », nous avons souhaité partager l'Agenda 21 avec tous les acteurs du territoire. Nos ateliers thématiques ont réuni 90 partenaires : entreprises, administrations, associations, établissements d'enseignement et de formation, bailleurs, promoteurs, conseils de quartier, conseil des sages, conseil des jeunes ! Quant aux entreprises, ce sont elles qui modèlent la société de demain, en tant qu'employeurs et dans les messages qu'elles véhiculent. Nombre de dirigeants d'entreprises ont participé aux ateliers de concertation et à un séminaire intitulé « La RSE, vecteur de croissance des entreprises » en mai 2012.

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

L'action municipale intègre très fortement et depuis longtemps le développement durable et la concertation avec les habitants. Toutes les dimensions du développement durable sont prises en compte dans la stratégie, et le jury a apprécié les chiffres significatifs présentés dans le dossier.

LE CONTACT

Claudie TRICOIRE : Chef de projet Agenda 21, tricoirec@ville-larochesuryon.fr





LAURÉAT 2012 VALENCIENNES

FICHE D'IDENTITÉ

- Maire : **Dominique RIQUET** (UMP)
- Nord (59)
- 43 000 habitants
- Date d'engagement : 1995



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **BERNARD BROUILLET**, ADJOINT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La ville de Valenciennes est engagée de très longue date. Sans l'Agenda 21, nous ne serions pas allés aussi loin et aussi fort ! Beaucoup a déjà été fait, beaucoup se fait et beaucoup reste à faire. Si Valenciennes est reconnue comme une ville innovante en matière de développement durable, elle est consciente que, pour maintenir cette longueur d'avance, elle ne doit pas relâcher ses efforts et se reposer sur ses acquis. Ce Ruban récompense donc notre réelle volonté de persévérer dans notre démarche d'amélioration continue.

SUR QUELS OBJECTIFS PORTE PRINCIPALEMENT VOTRE ACTION ?

Les maîtres-mots de notre Agenda 21 sont la **solidarité** et le **vivre ensemble**. Tout ce que nous faisons en matière de développement durable porte en réalité sur le **bien-être des habitants** et a pour finalité **l'individu**. Nous encourageons donc la participation des habitants, qui en sont le vecteur : 30 réunions publiques en moyenne sont organisées par an sur les projets d'aménagement de la ville, 1 500 personnes participent à la Fête des voisins, et les nouveaux habitants peuvent profiter d'une visite guidée par les élus dans la ville. Notre action sur l'insertion est bien sûr très importante, avec des ateliers micro-crédit (18 prêts ont été octroyés pour des actions de mobilité et accès

au logement en 2010) ; des ateliers sur la bonne gestion du logement pour les habitants des quartiers ANRU ; l'organisation de 20 tables d'hôtes par an par les centres sociaux et l'association « Les jardins du Cœur », ou encore la réalisation d'un annuaire de commerces accessibles aux personnes en situation de handicap, élaboré avec le Collectif Handicap Accès pour Tous et décliné en braille.

SUR QUOI PORTENT LES INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE VALENCIENNES ?

Les directions consacrent au développement durable 25 605 870 € par an au total (soit 24,67 % du budget de la ville). Nos investissements sont très importants en matière d'énergies renouvelables. Pour exemple, la récupération d'énergie thermique des réseaux d'assainissement pour chauffer l'Hôtel de Ville nous a déjà permis d'économiser 200 tonnes de CO₂ et 50 000€ pour l'hiver 2011-2012. Une étude de mix énergétique est en cours pour proposer des énergies alternatives dans les 17 quartiers. 2013 verra la mise en place de sondes géothermiques via le comblement des carrières souterraines. Nous entrons dans la phase opérationnelle de construction de l'îlot Folien, un quartier durable d'habitat et d'activités avec un objectif de zéro émission GES, et d'une station d'épuration à énergie positive qui aura pour objectif zéro nuisance et zéro émission de GES en 2016.



LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury salue cette démarche ancienne, impulsée en 1995, et qui a réussi à améliorer l'attractivité, l'emploi et le cadre de vie du territoire valenciennois. Aujourd'hui encore, de nombreuses actions démontrent l'envie d'agir avec tous et au service de tous : les réseaux d'acteurs, les projets innovants, l'organisation de rencontres entre la Ville et les habitants, les entreprises, les associations.

LE CONTACT

Yveline LEPILLET : Responsable service développement durable, ylepillet@ville-valenciennes.fr

FICHE D'IDENTITÉ

- Maire : **Bernard PERRUT** (UMP)
- Rhône (69)
- 35 246 habitants
- Date d'engagement : juin 2008



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **OLIVIER MANDON**, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA GESTION DES RISQUES MAJEURS

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable sert à préparer l'avenir ! C'est pourquoi il est présent dans toutes réflexions stratégiques depuis 2008 : après en avoir fait un axe de notre campagne, nous avons impulsé le Plan environnement et développement durable dès les premières semaines de notre mandat. Aujourd'hui, les Rubans du développement durable donnent de la visibilité au travail accompli. Cette reconnaissance montre qu'il se passe quelque chose à Villefranche, et que tout le monde est concerné ! Mais il faut continuer à convaincre.

COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC LES ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE ?

Nous avons une volonté très affirmée de mener un travail transversal et participatif avec les services, les habitants et les acteurs locaux. Des réunions de quartiers sont systématiquement organisées en amont de tout événement et tout projet conduit sur la ville, comme pour l'implantation de nouveaux grands magasins ou du nouvel hôtel de police. Nous accompagnons les initiatives des acteurs du territoire : une opération pilote « Eden marché » est par exemple menée avec

100 commerçants depuis 2008 afin de réduire l'utilisation de sacs plastiques et de mettre en place un système de tri sélectif. Nous soutenons bien sûr la coopérative citoyenne « Vendanges d'Énergie Citoyenne » qui s'est formée autour de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une école.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS D'ACTION ?

L'éducation à l'environnement et au développement durable est notre domaine d'actions privilégié. Nous travaillons avec tous les niveaux scolaires, de la maternelle au lycée, en développant des actions adaptées à chaque âge. 41 classes ont ainsi participé à notre concours Ecran vert, qui portait sur l'élaboration de films de sensibilisation au tri des déchets. Les collégiens et lycéens développent l'éco-responsabilité par la création de mini-entreprises par exemple ou l'obtention d'une labellisation « Eco-responsable » pour leur établissement. Le Conseil Municipal des jeunes travaille cette année sur son empreinte écologique. Enfin, en lien avec des structures d'éducation à l'environnement et au développement durable, nous accueillons des classes vertes et nous avons mis en place deux jardins pédagogiques où les enfants apprennent le maraîchage.

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury a constaté que la ville prend en compte l'ensemble des problématiques du développement durable à travers ses initiatives : actions proactives vers la CCI et les commerçants, amélioration de l'accessibilité du bâti, cohérence et imbrication des dimensions environnementales et sociales dans les actions. La communication innovante (journées d'accueil des nouveaux arrivants, page internet, exposition, journée portes ouvertes aux habitants, etc.) permet une bonne mobilisation autour de la démarche.

LE CONTACT

Nicolas SPINLER : Responsable de la Mission développement durable, nspinnler@villefranche.net

FICHE D'IDENTITÉ

- Président de la Communauté d'agglomération : **Norbert METAIRIE (PS)**
- Morbihan (56)
- 192 000 habitants, 19 communes
- Date d'engagement : mars 2008



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **ERIC RÉGÉNERMEL**, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AGENDA 21

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Au-delà du besoin bien humain de reconnaissance, il nous semblait nécessaire d'avoir un avis sur notre démarche, après avoir déjà obtenu un Ruban en 2003 et la reconnaissance Agenda 21 en 2007 par le Ministère en charge du développement durable. L'obtention de ce Ruban soutient l'un de nos objectifs de développement durable : arriver à entraîner. En effet, c'est à la fois un acte de communication positive vis-à-vis des citoyens et une manière d'acter, auprès de l'ensemble des partenaires, le travail accompli depuis trois ans.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE VOTRE DÉMARCHE ?

Pour le territoire de Lorient qui est à la fois rural, urbain et maritime, l'océan est vecteur de craintes liées aux effets du changement climatique, mais aussi source d'opportunités pour s'y adapter ! C'est sur ce constat que Lorient agglomération a conçu son Agenda 21 et son Plan Climat Energie Territoire pour la période 2012 - 2020. L'objectif de notre Agenda 21 est donc de soutenir les filières de construction et de réparation navale, de pêche responsable, d'éco-matériaux et d'énergies renouvelables. Notre Plan climat ambitionne de réduire de 20% les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Ses priorités en matière de

mobilité et d'habitat durable sont déclinées de manière opérationnelle dans notre nouveau plan de déplacements urbains (dont l'élaboration a mobilisé 700 personnes) et notre programme local de l'habitat, qui soutient particulièrement la réhabilitation énergétique des logements sociaux.

COMMENT AVEZ-VOUS MOBILISÉ LES ACTEURS DU TERRITOIRE ?

Parce qu'il se permet des libertés, l'Agenda 21 pallie le manque de transversalité manqué de transversalité, qui est un défaut bien connu des administrations. Mais surtout, il nous a aidés à définir collectivement l'identité de notre territoire avec le travail approfondi et de longue haleine du groupe projet Agenda 21. Ce panel très représentatif du tissu d'acteurs de l'agglomération s'est réuni pendant les deux ans d'élaboration de l'Agenda 21. Il s'est même obligé à monter en compétence technique au fur et à mesure du diagnostic pour pouvoir faire des propositions. A la fin de leurs travaux, ses membres ont même ressenti un manque et nous l'ont exprimé ! Il faut saluer également l'implication particulière de notre agence d'urbanisme et de développement économique AudéLor qui a conçu le jeu « Plus belle ma ville ? » et animé des rencontres dédiées au développement durable avec les acteurs économiques.

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury a fortement apprécié cette démarche, reflet de l'identité du territoire. Bien que récent, l'Agenda 21 concrétise des démarches opérationnelles anciennes et aborde des dimensions très variées : culture, maîtrise des risques, déchets. Le jury a également noté que les actions vont au-delà des orientations réglementaires, notamment sur l'énergie.

LE CONTACT

Catherine TOREL-BRÉTÉCHER : Chargée de mission Agenda 21, ctorel@agglomeration-lorient.fr



LAURÉAT 2012

AGGLOMERATION DE PAU-PYRENEES



FICHE D'IDENTITÉ

- Présidente de la Communauté d'agglomération : **Martine LIGNIERES-CASSOU (PS)**
- Pyrénées-Atlantiques (64)
- 150 000 habitants, 14 communes
- Date d'engagement : juin 2009



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **MARC JUBAULT-BRÉGLER**, VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Cette récompense salue l'entente et le travail collectif des élus au sein de la Commission développement durable, et reconnaît le travail des agents pour intégrer quotidiennement le développement durable dans les politiques de l'agglomération. Ce Ruban reconnaît notre exemplarité et notre vision béarnaise du développement durable, basée sur les sciences et les technologies vertes, le terroir par l'attachement à la nature et à la terre, la transmission aux générations futures par la pédagogie, et la démocratie participative.

COMMENT MOBILISEZ-VOUS LES ACTEURS ?

Nous avons misé sur la pédagogie par l'exemple car elle marche mieux qu'une information descendante sur les concepts. Nous disons aux acteurs : « Voilà ce qu'on veut faire, aidez-nous à le faire ! ». Par exemple, nous avons souhaité mettre en place une légumerie communautaire pour les écoles, en travaillant avec les maraîchers bios. Plutôt qu'une subvention aux producteurs, nous avons privilégié la communication auprès des consommateurs autour de la santé, du bien-vivre et de l'amélioration de la

qualité de vie. Nous avons démontré que cette action contribue à faire manger des produits de saison, et diminuer ainsi les déchets et l'importation. Nous avons aussi permis aux maraîchers de vendre leurs produits et rencontrer des acheteurs. Cette action s'inscrit aussi dans notre programme de prévention des déchets.

COMMENT FAVORISEZ-VOUS L'INNOVATION SUR VOTRE TERRITOIRE ?

Nous favorisons le développement de nouvelles technologies en nous associant aux acteurs de la recherche. Notre territoire est lieu de multiples recherches et innovations : des travaux et thèses sur les métiers verts conduites par l'Université Pau Pyrénées et des Pays de l'Adour, la mise en place de nez électroniques autour d'incinérateurs, les recherches sur les perturbateurs endocriniens, les nouvelles techniques de géothermie innovante, l'enfouissement de CO₂. Le grand public a enfin accès aux connaissances sur ces nouvelles technologies et les enjeux environnementaux : plus de 500 personnes visitent chaque année la station de traitement de déchets Cap Écologia, et Pau a accueilli les premières Assises nationales sur la biodiversité en 2011.

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury a apprécié la cohérence de la stratégie et sa déclinaison en actions significatives sur la rénovation thermique des bâtiments et l'amélioration de la fréquentation des transports en commun. Le jury salue l'attention portée à l'économie sociale et solidaire, ainsi qu'à l'innovation grâce aux liens avec le milieu de la recherche et développement.

LE CONTACT

Aurélié DELBIGOT : Chargée de mission Agenda 21, a.delbigot@agglo-pau.fr





LAURÉAT 2012

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SOMME

FICHE D'IDENTITÉ

- Président du Conseil général : **Christian MANABLE (PS)**
- Somme (80)
- 580 909 habitants
- Date d'engagement : mai 2009



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **JEAN-PIERRE TÊTU**, VICE-PRÉSIDENT HABITAT ET ENVIRONNEMENT

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Il montre qu'on ne fait pas semblant d'agir pour le développement durable : de diseux, on est devenu « faiseurs » ! Le président du Conseil général, Christian Manable, conduit lui-même directement la politique de développement durable. Du service des ressources humaines au service patrimoine, toutes les politiques et directions sont touchées et de véritables moyens sont accordés pour mener à bien la démarche. A travers notre engagement, c'est l'ensemble des territoires et des acteurs qui les composent que nous souhaitons entraîner dans ce mouvement, et c'est aussi et surtout nos habitants que nous souhaitons voir valorisés. Nous espérons faire émerger d'autres Agendas 21 sur le territoire.

DANS QUEL DOMAINE VOTRE DÉMARCHÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE A-T-ELLE LE PLUS APPORTÉ ?

La transformation a été particulièrement significative en interne car nous avons veillé à n'écarter aucune politique et aucune compétence, et à déployer des projets concrets et opérationnels dans chacun des services. L'Agenda 21 a permis de donner des objectifs à notre action, responsabiliser tous les élus et les services, ouvrir le dialogue avec les partenaires au sein du

Conseil départemental de développement durable. Par exemple, le Plan de déplacements agents a été le prétexte à créer un réseau d'échanges avec d'autres administrations publiques et des groupes privés du territoire sur des bonnes pratiques comme les coachs mobilité ou l'expérimentation du télétravail.

COMMENT MOBILISEZ-VOUS LES ACTEURS DE VOTRE TERRITOIRE ?

La concertation avec les acteurs du territoire se fait concrètement à travers le projet Vallée de Somme. Nous avons rencontré chaque commune riveraine du fleuve pour co-élaborer le projet. En parallèle, 160 personnes issues d'une quarantaine d'organismes se sont réunies dans un forum de créativité autour des projets sur le devenir du fleuve. Des chartes sur les conditions de partage des espaces et d'usage du site sont élaborées à l'issue de séances de concertation et visent la bonne cohabitation des usages : la chasse, la pêche, l'ouverture au public, le respect de la réglementation, la protection de la faune et de la flore, des habitats naturels, et de l'urbanisme et de l'eau. Ce projet fédérateur, pierre angulaire de notre Agenda 21, illustre concrètement ce que peut être le développement durable.

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury salue tout d'abord la volonté politique, visible et forte, ainsi que les réalisations notables et chiffrées. Très bien structuré en interne, l'Agenda 21 permet d'impliquer tous les services dans le développement durable. Le Conseil général revisite pleinement ses missions dans le domaine social, en investissant par exemple le champ de la consommation éco-responsable.

LE CONTACT

Annick DELANNOY : Déléguée au développement durable, a.delannoy@somme.fr



LAURÉAT 2012

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS



FICHE D'IDENTITÉ

- Président du Conseil général : **Stéphane TROUSSEL (PS)**
- Seine-Saint-Denis (93)
- 1,6 million d'habitants
- Date d'engagement : 2008



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **STÉPHANE TROUSSEL**, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, ANCIENNEMENT VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'AGENDA 21 ET DE L'HABITAT DURABLE

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le développement durable exige un travail attentif de pédagogie pour démontrer que les dimensions sociales, économiques et environnementales sont indissociables. Il nécessite aussi une approche intégrée des enjeux de politiques publiques, du secteur social à l'éducation, de l'écologie urbaine à l'aménagement du territoire et aux transports. Nous nous y employons quotidiennement, et la reconnaissance des Rubans permet de valider la direction prise par notre collectivité, dans un contexte de plus en plus difficile. Elle nous encourage même à renouveler l'effort que consacre notre territoire, dans son ensemble, au développement durable.

POURQUOI LA MOBILISATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE EST-ELLE IMPORTANTE ?

Lancé en 2008, notre Agenda 21 a d'abord constitué un outil interne pour redonner du sens à l'action départementale. Mais les autres agents et les citoyens pouvaient avoir l'impression qu'on construisait une « contre société ». Cela a évolué. Depuis sa refonte en 2011, notre Agenda 21 est un levier de mobilisation des élus et de tous les acteurs. Dans cet esprit, nous avons lancé

en 2012 un concours prospectif « Ma Seine-Saint-Denis dans 21 ans » auprès des 6 - 18 ans. L'Agenda 21 ne propose pas des solutions toutes faites, mais il est une façon de repenser notre action face aux contraintes budgétaires et défis sociaux.

QUELS SONT LES PROJETS CONCRETS PORTÉS PAR L'AGENDA 21 ?

L'Agenda 21 articule quatre projets stratégiques et structurants, qui ont émergé des discussions des élus avec les acteurs du territoire : le Plan climat énergie territorial, le projet social, le projet éducatif et le projet d'aménagement et de développement métropolitain. Ce dernier a émergé des discussions autour du Grand Paris avec les citoyens, les élus et les institutions. Il vise une ville intense, apaisée et respectueuse de l'environnement... à contrecourant de ce qu'on peut penser de la Seine-Saint-Denis ! Or, voilà quarante ans qu'ont débuté chez nous la mise en place d'espaces verts, la protection des espèces, le classement Natura 2000. A présent, le projet de trame bleue et verte est l'occasion de réfléchir aux enjeux émergents de l'adaptation au changement climatique, du droit à la nature, des services rendus aux habitants, de l'économie de ressources naturelles - cela va au-delà des économies d'énergies !

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury a été sensible à la mobilisation des élus et des services sur la démarche de développement durable et la recherche par le Conseil général de cohérence territoriale autour du développement durable, au travers des quatre projets stratégiques compris dans l'Agenda 21. L'Observatoire de la biodiversité et le développement exemplaire du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées témoignent de l'action environnementale portée sur ce département très urbain.

LE CONTACT

Christine GALLAND : Chargée de projet développement durable, cgalland@cg93.fr



LAURÉAT 2012

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA RÉUNION



FICHE D'IDENTITÉ

- Présidente du Conseil général : **Nassimah DINDAR (MODEM)**
- La Réunion (974)
- 850 000 habitants
- Date d'engagement : octobre 2008



L'ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

LA PAROLE À **DANIEL ALAMÉLOU**, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À L'ENVIRONNEMENT

QUE REPRÉSENTE, POUR VOUS, L'OBTENTION DU LABEL RUBANS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

La reconnaissance nationale des Rubans est importante pour motiver les élus et les citoyens qui agissent dans cette démarche car elle montre que les actions menées sont reconnues par des personnes extérieures, expertes dans ce domaine. Les critères de sélection et l'avis critique fourni par le jury des Rubans nous aident également à affiner nos orientations.

QUELS SONT LES EFFETS DE VOTRE DÉMARCHÉ SUR LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES ?

*Les élus de la Commission développement durable traitent un nombre croissant de dossiers, tandis que **l'ensemble des directions traite les projets environnementaux, culturels ou sociaux de manière transversale sur les trois piliers du développement durable.** Le service culture ne s'occupe plus seulement de culture, mais aussi de l'insertion sur des chantiers du patrimoine historique. L'environnement est devenu un support pour l'insertion. Sous l'encadrement technique de l'Office national des forêts et d'associations spécialisées, le Département a fait le choix de faire appel à des ouvriers en insertion pour assurer l'entretien*

des espaces naturels et forestiers. 700 ouvriers en Contrats Uniques d'Insertion prennent soin des 150 sites d'accueil et de nos 850 km de sentiers.

COMMENT MOBILISEZ-VOUS LES ACTEURS DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET DE VOTRE TERRITOIRE ?

Avant tout, les élus et les agents bénéficient eux-mêmes d'un plan de formation pour faire avancer l'exemplarité du Conseil général : il concerne l'éco-conduite, l'éco-responsabilité ou encore le tri des déchets pour les agents, mais aussi la formation des élus aux outils informatiques dans le cadre de la dématérialisation des convocations, rapports et courriers. A l'échelle du territoire, nous impliquons en particulier les collégiens et les associations grâce aux visites guidées gratuites des espaces naturels lors de week-ends Nature et durant la « Semaine de la Nature », la mise en place d'un fond de transport de 300 € par classe pour permettre à tous les élèves de 6^{ème} de visiter les espaces naturels sensibles, le financement d'outils pédagogiques et l'animation du réseau d'animateurs d'espaces naturels, sans oublier le concours « La Réunion, mon île durable - dessine moi ton quartier, ton jardin ».

LES POINTS FORTS DU DOSSIER VUS PAR LE JURY

Le jury salue les actions de pointe conduites par le Conseil général pour valoriser et protéger le patrimoine naturel, en y intégrant les mesures en faveur de l'insertion. L'éducation est un des points forts de la démarche, avec le concours « La Réunion, mon île durable » auprès des collèges et les actions d'incitations exemplaires envers les habitants comme la Case Demete ou les « Chèques DD ».

LE CONTACT

Frédéric GUHUR : Directeur de l'Environnement, frederic.guhur@cg974.fr





LES COLLECTIVITES RENOUVELÉES EN 2012

Depuis 2008, les collectivités lauréates se voient attribuer le label Ruban pour une durée de deux ans. A ce terme, elles peuvent candidater pour renouveler leur label. Tandis que la première labellisation récompense des démarches outillées pour se développer dans la durée, le dispositif de renouvellement met les politiques de développement durable des collectivités à l'épreuve du temps.

Au regard d'une grille de sélection toujours plus exigeante, les collectivités renouvelées en 2012 ont démontré l'amélioration continue de leur démarche en présentant des actions nouvelles et des partenariats innovants avec

les acteurs locaux – citoyens et acteurs socio-économiques –, en phase avec les enjeux locaux et actuels de développement durable.

En 2012, 11 collectivités bénéficient du renouvellement de leur label :

8 communes : Beynat (19), Bordeaux (33), Créon (33), Carquefou (44), Colmar (68), Echirolles (38), Mellé (35), Orléans (45)

2 communautés d'agglomération : Grand Alès-en-Cévennes (30), Pays de Montbéliard Agglomération (25)

1 communauté urbaine : Grand Nancy (54).



MELLÉ

« village durable » : un exemple d'Agenda 21 en milieu rural

FICHE D'IDENTITÉ

- Claude DUVAL (sans étiquette)
- Ille-et-Vilaine (35)
- 675 habitants
- Date d'engagement : 2007

La qualité de vie, le lien social et la participation, clés de voûte de l'ancrage territorial du développement durable, sont les points forts des communes rurales : c'est ce que Mellé s'attache à démontrer grâce à son Agenda 21. Porté en continu depuis 2007, celui-ci lui permet d'avancer en continu sur la voie d'un village durable, et de démontrer qu'il est possible d'agir à l'échelle d'une petite commune sur le développement durable avec le soutien permanent des citoyens à travers le bénévolat et la présence des habitants au comité de pilotage.

PAROLE DE L'ÉLU : CLAUDE DUVAL, MAIRE

La reconnaissance des Rubans en 2010 a remobilisé la population autour de la démarche et contribué à faire connaître notre action. Depuis, nos efforts portent sur trois chantiers. Eduquer, grâce à l'accueil de nombreux professionnels lors de visites d'études et à la création prochaine d'un « parcours cinq énergies », sentier pédagogique dédié aux énergies renouvelables sur la commune. Innover, à travers l'expérimentation du renouvellement des cœurs de bourgs, conduit avec l'Etablissement foncier de Bretagne : réinvestir les dents creuses de notre bourg devra nous permettre d'ici à dix ans de gagner de la population sans consommer d'espace agricole. Enfin, assurer la cohérence territoriale à travers l'Agenda 21 intercommunal et l'élaboration d'un plan local de l'habitat à l'échelle communautaire.

PAROLE DU JURY

Le jury a salué l'implication de 60 bénévoles dans l'animation de l'Agenda (soit 10% de la population), et le travail continu et dynamique du maire et de son équipe.



Ateliers participatifs

LE CONTACT

Sylvain COTTO : Chargé de mission Agenda 21, sylvain.cotto@pierresetnature.com



BEYNAT

Dix ans d'action municipale guidée par le développement durable

FICHE D'IDENTITÉ

- Pascal COSTE (PS)
- Corrèze (19)
- 1 255 habitants
- Date d'engagement : octobre 2006

Depuis 2006, l'Agenda 21 de Beynat concrétise l'ambition des élus en faveur d'un territoire où il fait bon vivre. Le premier plan d'actions a permis d'améliorer le cadre de vie et dynamiser la vie locale. Soutenu par l'adhésion croissante des acteurs locaux, le second programme d'actions est piloté à la fois par la commune et par ses partenaires. Le volet social y a été renforcé via la nouvelle épicerie sociale, la mise en place de collecte de vêtements et le label tourisme et handicap. Ces actions bénéficient à la fois à la population de la commune et des territoires alentours.

PAROLE DE L'ÉLU : JEAN-PAUL BOUCHET, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous avons récemment réalisé un film et une exposition sur l'évolution de la commune depuis dix ans. Ils valorisent la mise en place d'un parcours touristique, l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école et chez les agriculteurs, la création d'une zone de développement éolien par la communauté de communes, sans oublier les actions en faveur des habitants...

On voit que cette évolution porte sur tous les domaines touchant le cadre de vie, et qu'elle a été guidée par les préoccupations de développement durable. Aujourd'hui, nos priorités d'actions sont la recherche des économies d'énergie et l'adoption de produits écoresponsables.

PAROLE DU JURY

Le jury félicite les élus pour leur motivation toujours très forte, visible dans ce second plan d'actions et dans la capacité de la commune à conduire des projets lourds et longs - comme la Maison pluridisciplinaire de santé -, et à engager également les communes et l'intercommunalité de son territoire.



Trail des châtaigniers

LE CONTACT

Ghislaine VERLHAC : Adjoint administratif, mairie-de-beynat@wanadoo.fr



CRÉON

Charte pour un pacte social citoyen et durable

FICHE D'IDENTITÉ

- Jean-Marie DARMIAN (sans étiquette)
- Gironde (33)
- 3 980 habitants
- Date d'engagement : juillet 2009

Afin d'améliorer la gouvernance communale globale, la commune de Créon a instauré au printemps 2008 un « Pacte social, citoyen et durable ». A partir d'évaluations citoyennes régulières, le Pacte est révisé chaque année et se fixe des objectifs annuels. Depuis la labellisation aux Rubans du développement durable en 2010, la commune a établi un dispositif ainsi qu'un premier rapport de bilan prospectif, et a placé la mobilité durable au cœur de l'action municipale. Elle a concrétisé de nouvelles initiatives parmi lesquelles l'obtention de la certification internationale Cittaslow ; le lancement du premier réseau de vélos partagés en milieu scolaire ; ou encore l'ouverture prochaine d'un centre de télétravail.

PAROLE DE L'ÉLU : JEAN-MARIE DARMIAN, MAIRE

Je suis très heureux de cette nouvelle labellisation aux Rubans du développement durable, qui consacre notre volonté de faire

des efforts dans chaque domaine. Avant cela, la candidature nous a obligés à mettre en parallèle et en synergie des politiques conduites de manière éclatée, à regrouper tout cela dans un document unique pour nous autoévaluer, présenter nos résultats en toute transparence et bénéficier d'un regard extérieur.

PAROLE DU JURY

Le jury apprécie particulièrement la méthode employée par la commune pour engager les acteurs du territoire à agir. La démarche innovante s'appuie sur une vision prospective, prend racine dans l'élaboration du PLU, puis mobilise tous les publics autour d'un objectif et d'actions visibles de la Mairie, notamment sur le vélo. La sensibilisation poussée dans les écoles témoigne d'un vrai parti pris pédagogique pour changer les comportements.

LE CONTACT

Marie-Claude GAMBINI : Directrice générale des services, dgs@mairie-creon.fr





CARQUEFOU

La relation humaine au cœur de l'action

FICHE D'IDENTITÉ

- Claude GUILLET (Nouveau Centre)
- Loire Atlantique (44)
- 18 242 habitants
- Date d'engagement : mars 2007

L'Agenda 21 carquefolien est à sa sixième année de réalisation. Parmi ses 29 actions, certaines sont spécifiquement dédiées à la mise en œuvre des parties prenantes du territoire : Entreprises 21, Groupe des Ecocitoyens, Conférence des présidents d'association, agriculteurs, Conseil municipal des enfants. L'innovation dans les actions, la participation des acteurs et l'intégration du développement durable dans les documents juridiques et les projets sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Ainsi, le projet urbain Carquefou 2015 découle de l'Agenda 21 et en décline les valeurs et les préoccupations citoyennes sur les opérations d'aménagement de la Ville (zones d'activités, écoquartier, future Maison de l'environnement).

PAROLE DE L'ÉLU : CLAUDE GUILLET, MAIRE

Nous avons lancé des méthodes de concertation innovantes, comme le Forum ouvert pour la création de la Maison de l'environnement ou l'atelier de réflexion avec les femmes sur la ville en 2030, parce que ce sont elles qui pensent le mieux l'organisation de la cité, de l'alimentation, des loisirs, de l'économie sociale

et solidaire. Je suis convaincu que la qualité de vie d'aujourd'hui et celle de demain dépendent de l'environnement et de la relation humaine. L'humain est donc au cœur de notre action, avec notre action toujours très forte sur le handicap, mais aussi sur les préoccupations des acteurs, et en particulier, cette année, des agriculteurs.

PAROLE DU JURY

Le jury a particulièrement remarqué le travail structuré avec les groupes de parties prenantes du territoire ainsi que la réflexion prospective engagée grâce aux travaux de recherche dans lesquels la Ville s'inscrit. Celle-ci montre ici sa capacité de réflexion sur elle-même et d'anticipation.



LE CONTACT

Benoît RICHARD : Directeur général adjoint projet urbain et solidarités, b.richard@mairie-carquefou.fr

ECHIROLLES

Le développement durable pour être à l'avant-garde

FICHE D'IDENTITÉ

- Renzo SULLI (PCF)
- Isère (38)
- 35 753 habitants
- Date d'engagement : juillet 2000

Déjà récompensée par le renouvellement de ses Rubans du développement durable en 2010 et son label Cit'ergie en 2010, la ville d'Echirolles continue à œuvrer pour sa qualité de vie et son environnement. La volonté politique du Maire et la dynamique impulsée quotidiennement par le Service développement durable dans les services et les projets municipaux, lui permet d'investir de nouvelles thématiques et de ré-ouvrir continuellement le dialogue avec les acteurs de son territoire.

PAROLE DE L'ÉLU : DANIEL BESSIRON, ADOJOINT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AUX DÉPLACEMENTS

Notre ville est située à proximité des Alpes, un espace naturel de qualité : celui-ci doit pénétrer dans la ville et apporter sa richesse. L'objectif de notre action est d'aller vers une ville raisonnée, où il fait bon vivre, où il n'y a pas de fracture, où l'on se sent bien. Le développement durable nous permet d'être à l'avant-

garde et d'apporter de nouveaux sujets à l'ordre du jour. En plus de capitaliser sur ce qui a été fait en matière d'énergie, nous cherchons à investir de nouvelles thématiques : par exemple, la rénovation thermique des logements avec les bailleurs et les copropriétés, la concertation sur les ondes électromagnétiques, la création de circuits courts avec des restaurateurs, ou encore la promotion des éco-événements auprès des associations locales.

PAROLE DU JURY

Le jury salue la cohérence dans la gouvernance de la démarche et dans la vision qui la porte. Echirolles garde son identité, sa vision et son action propres en matière de développement durable au sein de la communauté d'agglomération de Grenoble, tout en créant des synergies avec la Ville de Grenoble et l'agglomération pour des actions lourdes - réseaux de chaleur et rénovation du patrimoine bâti notamment.

LE CONTACT

Emilie ROUSSET : Chargée de projet Agenda 21, e.rousset@ville-echirolles.fr





COLMAR

Pour un développement durable et éco-responsable

FICHE D'IDENTITÉ

- Gilbert MEYER (UMP)
- Haut-Rhin (68)
- 68 843 habitants
- Date d'engagement : octobre 2008

Depuis la première labellisation aux Rubans du développement durable en 2010, l'Agenda 21 de Colmar s'est fortifié grâce à la concertation engagée avec les acteurs locaux et de nouvelles actions déclinant des objectifs de la Convention des Maires et du Plan Climat du Grand Pays de Colmar. Enrichi de 30 actions inédites à caractère social, - comme le plan de lutte contre le bruit ou la charte de lutte contre la solitude -, le programme d'actions est désormais équilibré entre les cinq finalités du développement durable. Il fait l'objet d'un suivi semestriel assuré par les élus et les services, et d'une communication régulière de la Ville envers ses habitants et ses partenaires. Ceux-ci - la Colmarienne du logement et les SEM locales en particulier - sont très engagés à ses côtés.

PAROLE DE L'ÉLU : RENÉ FRIEH, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES QUARTIERS

Pour que tout le monde ait le sentiment d'y gagner et pour éviter un centrage unique autour de l'écologie et de l'environnement,

il fallait atteindre un équilibre entre les piliers du développement durable. La nouvelle version de notre Agenda 21 a réussi à exprimer cet équilibre. Sa mise en œuvre est aujourd'hui facilitée par l'implication des élus qui ont aussi des responsabilités consulaires, par la transversalité à l'œuvre parmi les élus et les services, et par notre concordance de vue avec les partenaires de la Ville. Je salue en particulier la qualité de concertation et de collaboration avec la Colmarienne du logement pour la rénovation urbaine et l'aménagement d'écoquartiers.

PAROLE DU JURY

Le jury a reconnu la qualité de ce dossier très chiffré, notamment sur l'éclairage public ou encore les économies d'eau : la ville illustre bien que l'action sur l'amélioration des rendements est rentable et bonne pour la préservation de l'environnement comme pour les finances publiques. De plus, Colmar a su construire des partenariats techniques et financiers adéquats pour mettre en œuvre sa stratégie.

LE CONTACT

Hélène BERTHOMIEU : Directrice du développement durable et des relations extérieures, helene.berthomieu@ville-colmar.com



ORLÉANS

Participation, recherche, contractualisation : les trois piliers de l'Agenda 21 orléanais

FICHE D'IDENTITÉ

- Serge GROUARD (UMP)
- Loiret (45)
- 113 000 habitants
- Date d'engagement : juillet 2006

Depuis 2006, Orléans anime son Agenda 21 avec le soutien sans faille des 450 membres du Forum 21. En 2010, la ville a structuré son dispositif d'évaluation participative, avec une définition partagée des indicateurs et l'édition de deux rapports annuels de développement durable. La contractualisation avec l'ensemble des acteurs locaux est le levier majeur d'implication de la ville auprès des acteurs de son territoire : les associations sportives, les délégataires de services publics, l'Université et les pôles de compétitivité.

PAROLE DE L'ÉLU : BÉATRICE BARRUEL, MAIRE ADJOINTE D'ORLÉANS DÉLÉGUÉE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

La continuité de la labellisation Rubans reconnaît ce qui est fait à Orléans depuis dix ans sous l'impulsion du Maire et en transversalité sur les services et délégations de la Ville. Aujourd'hui,

notre ambition pour le développement durable d'Orléans se poursuit autour de deux pistes. La première est de faire d'Orléans une ville de référence en matière de recherche sur le développement durable, en lien avec notre université et les pôles de compétitivité DREAM, Cosmetic Valley, et S2E2, pôle de compétitivité dédié aux technologies de l'électricité intelligente et des smart grids au service de la gestion de l'énergie. La deuxième est de faire participer les Orléanais pour une prise en charge partagée des questions de climat et de biodiversité, deux priorités communes à la Ville et aux habitants révélées lors de notre dernière session de concertation.

PAROLE DU JURY

Le jury salue la démarche systémique et globale conduite à Orléans. Au-delà de la politique de formation très structurée en interne, la Ville montre une volonté notable d'impliquer le monde de la recherche et l'université dans les problématiques territoriales de développement durable.

LE CONTACT

Jonathan MORICE : Délégué au développement durable à la Mairie d'Orléans, jmorice@ville-orleans.fr



BORDEAUX

Agenda 21 et Plan Climat
Energie Territorial

FICHE D'IDENTITÉ

- Alain JUPPE (UMP)
- Loire Atlantique (44)
- 238 000 habitants
- Date d'engagement : décembre 2008

La Ville de Bordeaux s'attache à conduire son Agenda 21 en parfaite articulation avec les deux autres piliers du mandat municipal : le Projet social n°3 et le projet d'aménagement urbain durable Bordeaux 2030. Les questions d'énergie climat et d'innovation sont au cœur de ses préoccupations actuelles, à travers la réactualisation du Plan Climat Energie Territorial, la construction de cinq écoquartiers et la signature prochaine d'une charte Energie Climat avec les acteurs économiques. Habitants, scolaires, scientifiques, universitaires et associations se retrouvent aussi bien à la Maison écocitoyenne que dans les conseils de quartier et ateliers de fabrique qui permettent de territorialiser l'Agenda 21 dans les huit quartiers bordelais.

PAROLE DE L'ÉLU : ANNE WALRYCK, ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce Ruban renouvelé est à la fois signe de reconnaissance et d'encouragement pour toute l'équipe, les élus et les collaborateurs. Il est gage de crédibilité et de sérieux dans notre méthodologie. Parce que ce label est connu et reconnu, il fait pleinement partie des outils de promotion de notre démarche auprès des différents partenaires que l'on essaye d'associer, et qui sont de plus en plus nombreux.

PAROLE DU JURY

Le jury salue la belle mobilisation des acteurs bordelais, notamment sur les actions en faveur de l'agriculture, ainsi que la qualité de la collaboration avec la Communauté urbaine sur le développement durable.



LE CONTACT

Patrick FAUCHER : Directeur de la Délégation au développement durable, p.faucher@mairie-bordeaux.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALÈS

La mobilisation des acteurs sur l'économie verte

FICHE D'IDENTITÉ

- Max ROUSTAN (UMP)
- Gard (30)
- 76 000 habitants
- Date d'engagement : 2004

Depuis sa deuxième labellisation aux Rubans en 2010, la Communauté d'agglomération du Grand Alès a obtenu de nouvelles distinctions grâce aux efforts soutenus des élus et des directions pour faire aboutir les projets d'une part, et à l'investissement des acteurs économiques locaux d'autre part : communes, entreprises et leurs réseaux, ou encore les acteurs de la santé. L'élaboration du Plan climat énergie territoire s'inscrit enfin dans la culture du risque déjà diffusée depuis quelques années sur ce territoire sensible aux fortes chaleurs et aux inondations.

PAROLE DE L'ÉLU : PHILIPPE RIBOT, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, MAIRE DE SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

Le renouvellement confirme le basculement d'image et de notoriété du Grand Alès en matière de développement durable.

En interne, cette reconnaissance est l'occasion de remobiliser et de partager un travail, des résultats, des actions. Mais nous allons encore poursuivre nos efforts à travers des actions très concrètes, en particulier sur les énergies renouvelables, le tourisme vert, le développement de pistes cyclables en lien avec les schémas de déplacements doux qui se mettent en place sur les communes, et bien sûr le Plan climat énergie territoire. Le parc national, les communes, le Pays sont nos partenaires privilégiés.

PAROLE DU JURY

Le jury salue le travail remarquable conduit avec le tissu économique local et avec les autres échelles de collectivité sur la voie de l'économie verte.

LE CONTACT

Ghislain BAVRE : Directeur du service développement durable, ghislain.bavre@ville-ales.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MONTBÉLIARD

Faire du territoire une éco agglomération

FICHE D'IDENTITÉ

- Pierre MOSCOVICI (PS)
- Doubs (25)
- 117 000 habitants
- Date d'engagement : juillet 2009

En juillet 2009, Pays de Montbéliard agglomération (PMA) s'est engagée dans une démarche prospective à 20 ans qui s'appuyait sur les objectifs et principes du développement durable. Ce projet d'agglomération, dont l'axe premier est de faire du territoire une éco agglomération, reste largement partagé avec les acteurs locaux et s'appuie sur la méthodologie d'un Agenda 21. Deux ans après son premier Ruban du développement durable, l'agglomération a approfondi ses ambitions en faveur d'un territoire durable avec l'obtention du label Cit'ergie, la mise en place du label « agglomération durable du Pays de Montbéliard » pour ses communes et l'élaboration participative du projet urbain d'agglomération.

PAROLE DE L'ÉLU : ALAIN AUBERT, VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'AGGLOMÉRATION

Notre projet d'agglomération durable s'est renforcé avec deux initiatives importantes. Le label pour les communes permet de travailler sur des objets précis avec les élus et les techniciens des communes, et accélère les changements de comportements. A travers la démarche participative « Dialogue avec mon territoire », le projet urbain d'agglomération a permis un travail collectif avec l'Agence d'urbanisme, les communes et la

population pour la recherche d'un urbanisme dense et sa compatibilité avec l'infrastructure verte et bleue et la qualité des espaces publics. Cette initiative a déjà porté ses fruits : elle a apporté un nouveau regard sur la citoyenneté et se décline déjà sur le terrain sur les circuits de transports en commun en site propre et le plan local de l'habitat.

PAROLE DU JURY

Le travail à l'échelle métropolitaine, les partenariats avec les constructeurs locaux et l'appui sur les observatoires pour l'évaluation du territoire sont les points forts du dossier présenté en 2012 par la Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard.



LE CONTACT

Pascal DELISLE : Directeur général adjoint, pascal.delisle@agglo-montbeliard.fr

COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND NANCY

Le projet d'agglomération comme projet territorial de développement durable

FICHE D'IDENTITÉ

- André ROSSINOT (Parti Radical)
- Meurthe et Moselle (54)
- 260 000 habitants, 20 communes
- Date d'engagement : 2004

Le projet d'agglomération du Grand Nancy, mis à jour en juillet 2011, constitue la stratégie territoriale de développement durable et vise à faire « une communauté urbaine et humaine ». La stratégie est aujourd'hui déclinée dans les grands programmes stratégiques pleinement articulés les uns avec les autres : l'Agenda 21, le Programme local de l'Habitat durable, le Plan Climat Air Energie Territorial, le Plan de Déplacement urbain et le programme Nature en ville. Tout en renforçant l'exemplarité de son fonctionnement, la Communauté urbaine soutient de plus en plus les acteurs locaux dans leurs initiatives de développement durable via des conventions cadres et des contrats d'objectifs.

PAROLE DE L'ÉLU : JEAN-FRANÇOIS HUSSON, 2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À L'ÉCOLOGIE URBAINE ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Rubans actent notre avancement : l'utilisation de plus de

60 % d'énergies renouvelables dans nos trois réseaux de chauffage urbains génère une économie de 20 % du prix de l'énergie pour les usagers. 40 000 arbres sont recensés dans notre nouveau système d'information géographique dédié au patrimoine arboré. Enfin, on produit moins de déchets sur le territoire alors qu'on a gagné en population ! En étant de plus en plus vertueuse, exemplaire et performante, la Communauté urbaine arrive à fédérer les acteurs du territoire.

Telle est la philosophie du dispositif de mutualisation des certificats d'économies d'énergie déployé en 2012 entre le Grand Nancy, les communes, les bailleurs sociaux, les établissements de santé et d'enseignement volontaires, et même les particuliers !

PAROLE DU JURY

Le jury salue le travail important réalisé pour mettre en cohérence les programmes territoriaux et les stratégies de planification sur le territoire du Grand Nancy.

LE CONTACT

Ludovic ENTEMEYER : Directeur de la mission développement durable, ludovic.entemeyer@grand-nancy.org

UNE INITIATIVE DE...

Depuis 10 ans, les Rubans du développement durable sont co-animés par l'Association des maires de France, l'Association des maires de grandes villes de France, et le Comité 21.

AMF



Composée de près de 36 000 membres, l'Association des Maires de France place le développement durable au centre de ses actions au service des territoires. Depuis le sommet de la Terre à Rio en 1992, les communes se sont mobilisées et déclinent le « penser global » / « agir local » au travers de leurs Agenda 21, de Plans Climats ou encore d'autres démarches de développement durable élaborées, mises en œuvre et évaluées avec l'ensemble des acteurs de territoire. Au travers de ses activités et ses partenariats, l'AMF s'attache à mettre en lumière et à faire connaître les initiatives exemplaires des collectivités afin d'en assurer une large diffusion.

www.amf.asso.fr

COMITÉ 21 LE RÉSEAU DES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Avec plus de 480 adhérents, le Comité 21 est le premier réseau d'acteurs engagés dans la mise en œuvre opérationnelle du développement durable en France. Il réunit entreprises, collectivités locales (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité,...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents afin qu'ils s'approprient et mettent en œuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Le Comité 21 accompagne en particulier 180 collectivités locales dans leurs démarches de développement durable.

www.comite21.org

www.agenda21france.org

AMGVF



L'Association des maires de Grandes Villes de France rassemble près de cent villes centres et intercommunalités d'au moins 100 000 habitants. Espace de partage d'expériences et d'idées, l'AMGVF participe aux débats nationaux, européens et internationaux sur les thématiques spécifiques au monde urbain portant sur la politique de la ville, l'aménagement du territoire, la culture, la démocratie locale, les déplacements et transports, les finances, la santé, le sport, l'éducation, l'emploi, le développement urbain durable,...

www.grandesvilles.org

Et la participation de :



EN PARTENARIAT AVEC ...

SNCF

La responsabilité d'entreprise pour SNCF s'inscrit dans un écosystème large au-delà de nos trains et de l'emprise de nos gares. Opérateur de mobilité, notre mission consiste à apporter des solutions aux besoins et contraintes exprimées par les autorités organisatrices, les voyageurs et les chargeurs. Le changement climatique et le renchérissement des énergies fossiles imposent un double défi stratégique à SNCF : rechercher une meilleure efficacité énergétique pour diminuer consommations et émissions, et développer des équipements et procédés fondés sur les énergies renouvelables. Au près des Rubans du développement durable, SNCF récompense les collectivités et les élus reconnus les plus impliqués et responsables.

www.sncf.com



LA CAISSE DES DÉPÔTS

Investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique, le groupe Caisse des Dépôts fait du développement durable une priorité de son plan stratégique. Son ambition : aider l'économie et les territoires français à adopter un mode de développement sobre en consommation de ressources et contribuant à la lutte contre le changement climatique.

Pour relever le défi de villes et territoires durables, le groupe Caisse des Dépôts inscrit son action dans une approche transversale et écosystémique avec une vision de long terme, en concevant et en expérimentant, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux, de nouveaux modèles de production et de financement de la ville et des territoires.

www.caissedesdepots.fr

GRUPE



GDF SUEZ

GDF SUEZ inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers pour relever les grands enjeux énergétiques et environnementaux : répondre aux besoins en énergie, assurer la sécurité d'approvisionnement, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources. Le Groupe propose des solutions performantes et innovantes aux particuliers, aux villes et aux entreprises en s'appuyant sur un portefeuille d'approvisionnement gazier diversifié, un parc de production électrique flexible et peu émetteur de CO₂.

La ville de demain et les enjeux du développement urbain durable sont au cœur des préoccupations de GDF SUEZ. A cet effet, le Groupe déploie des services dont la cohérence et la complémentarité contribuent à un fonctionnement vertueux de la ville et des territoires.

www.gdfsuez.com

GDF SUEZ

EIFFAGE

Acteur majeur du BTP sur les scènes française et européenne, Eiffage a choisi de plonger ses cœurs de métier dans un renouveau prospectif.

Le développement durable est ainsi aujourd'hui force de proposition et d'innovation au sein du Groupe ; il nourrit la complémentarité et la synergie de ses activités autant qu'il s'en nourrit. La stratégie de développement durable d'Eiffage s'est donc construite par itération, comme le point de convergence entre, d'une part, la contribution innovante et la prise d'initiative des différents acteurs opérationnels du Groupe et, d'autre part, les objectifs du plan d'actions développement durable formalisé par les Directions du Développement durable du Groupe et des branches.

www.eiffage.com

EIFFAGE



CONTACT

Elise Gaultier, Rubans du développement durable
01 55 34 75 27 - gaultier@comite21.org

www.rubansdudeveloppementdurable.com



CONTACT PRESSE



Agence PLUS2SENS
104, rue Tronchet – 69006 Lyon
Tél. : 04 37 24 02 58
www.plus2sens.com

Claire-Marie SIGNOURET
cm@plus2sens.com

Carmela SILLETTI
carmela@plus2sens.com